

Communiqué de presse

75 % des Français seraient plus susceptibles de faire un don à une association ou à une fondation qui rend compte à ses donateurs.

Paris, 21 octobre 2021 - L'enquête Viavoice pour l'Observatoire du Don en Confiance montre que la confiance à l'égard des associations et fondations faisant appel aux dons a retrouvé son niveau de 2019 avec 54% des Français qui leur accordent leur confiance. Toutefois, selon les chiffres du sondage, cette confiance reste altérable. Le Don en Confiance recommande à toutes les associations et fondations faisant appel aux dons d'user de pédagogie et de clarté dans la communication sur l'utilisation des dons.

- **Les résultats complets de l'étude**
- **L'infographie**

Une confiance retrouvée...

Pour 60% des Français accorder facilement sa confiance n'est pas chose aisée. Pourtant, ils sont 54% à déclarer avoir confiance à l'égard des associations et des fondations faisant appel aux dons, un niveau plus élevé pour les donateurs réguliers qui sont 74% à leur faire confiance. Avec cette augmentation de 15 points par rapport à 2020, elles ont retrouvé leur niveau de 2019 tandis que certains acteurs connaissent une baisse dans la durée.

... mais instable soulignant sa fragilité

Si les Français continuent de faire davantage confiance aux fondations et associations plutôt qu'aux pouvoirs publics sur la majorité des champs d'action, l'écart est cependant moins important cette année : les pouvoirs publics ont notamment gagné 11 points sur l'aide aux personnes malades ou handicapées et 8 points sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Aussi, avec 52% des Français qui déclarent que leur confiance pourrait être remise en question par un manque d'information sur l'utilisation des dons, la confiance dont bénéficient les associations et fondations faisant appel aux dons est instable.

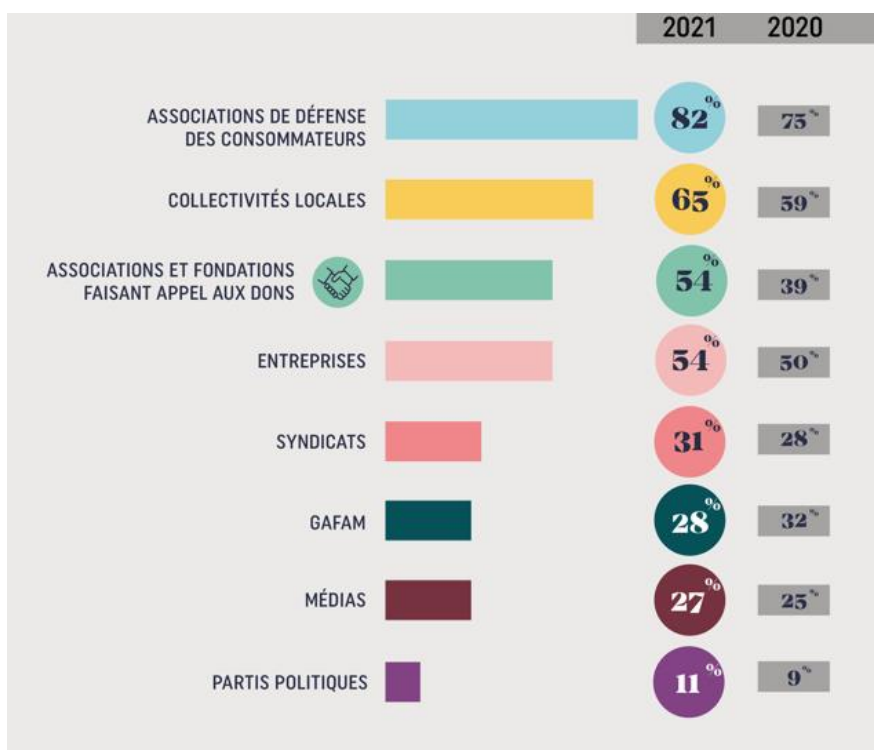
Protéger la confiance pour préparer l'avenir

Une très grande majorité des Français considère qu'il est important pour les associations et les fondations de rendre compte à leurs donateurs de l'utilisation des dons ainsi que de leurs projets et/ou de leurs actions. D'ailleurs, ils sont 75% à affirmer qu'ils seraient plus susceptibles de faire un don à une association ou une fondation qui rend compte à ses donateurs.

Rendre compte a une portée incitative puisque l'on s'aperçoit que ce n'est pas le manque d'argent qui explique le fait de ne pas donner (49%) mais le manque de confiance à l'égard de l'utilisation des fonds (62%).

« Pédagogie et clarté sont incontournables pour préserver la confiance du grand public à l'égard des associations et des fondations faisant appel aux dons. », **commente Nathalie Blum, Directrice Générale du Don en Confiance**, « chaque organisation qui améliore sa communication participe à améliorer la transparence dans le secteur de la générosité et à asseoir les fondements de la confiance pour préparer sereinement l'avenir. »

Part des personnes interrogées accordant leur confiance dans ...



Méthodologie de l'étude : elle a été réalisée du 02 au 07 septembre 2021 en ligne auprès d'un échantillon de 2 012 personnes représentatives de la population française de plus de 18 ans. Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.

À propos : **VIIVOICE**

Viavoice est un institut indépendant qui réalise des prestations d'études, de conseil et d'accompagnement. Il a été créé en 2008 par Maïder Chango-Beffa, Arnaud Zegierman et François Miquet-Marty. Il est constitué de trois principaux pôles : la détection de tendances sociétales, l'analyse prospective et les prestations d'études (qualitatives et quantitatives). Viavoice intervient auprès d'entreprises privées, d'organismes publics et d'associations sur des analyses sociologiques et prospectives à visées opérationnelles, ainsi que sur des études dans l'univers de la communication et des ressources humaines.

2/2

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général a été créé en 1989 pour préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. Sa Charte de déontologie, document de référence pour le secteur et obligatoire pour ses membres, est au fondement de sa mission de contrôle de l'appel public à la générosité basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. A ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par 120 contrôleurs bénévoles experts.

Contact Presse : Jean-Baptiste Galland | 06 89 26 65 81 | jbgalland@garpcommunications.com